



VILLE DE VIC SUR CERÉ
CANTAL

L'an deux mil dix-sept, le 6 avril à 20 h 30, les membres composant le conseil municipal de VIC-SUR-CERÉ, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le vendredi 31 mars conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de SEIZE à la Mairie de VIC-SUR-CERÉ, sous la présidence de Mme Dominique BRU, Maire.

PRESENTS : Mme Dominique BRU, Maire ;
Mme Lucienne NUMITOR - M. Jean-Claude COUTEL - - Mme Elisabeth RISPAL - M. André JAULHAC, adjoints ;
Mme Michèle COURBEBASSE – M. Patrick CAYROU – M. Christophe HUGON – Mme Thérèse VIDALENC – M. Michel LENGAGNE – M. Matthieu LOURS – Mme Odile SERGUES – Mme Pascale DRELON – Mme Anny PECHAUD – M. Géraud MAURS – M. Philippe LETANG, conseillers municipaux ;
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de dix neuf

ABSENTS : Mme Gaby VACHON (pouvoir à Mme Dominique BRU), M. Sébastien CAZELLES (pouvoir à M. Patrick CAYROU), Mme Hélène POUILHES (pouvoir à Mme Anny PECHAUD)

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude COUTEL, assisté de M. Mathieu ALLAIN, secrétaire général

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 6 AVRIL 2017

ORDRE DU JOUR

N°	Délibération	Information	Domaine	Objet	Rapporteur
1	x		Vie municipale	Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mars 2017	D. BRU
2		x	Informations diverses	- Décisions du maire - ADAP : avis DDT	D. BRU
3		x	Finances	Budget Site des Cayrouses – Budget primitif 2017	L. NUMITOR
4	x		Finances	Budget Lotissement Sources 2 – Budget primitif 2017	L. NUMITOR
5	x		Finances	Budget Eau – Budget primitif 2017	L. NUMITOR
6	x		Finances	Vote du tarif d'Assainissement 2017	L. NUMITOR
7	x		Finances	Budget Assainissement – Budget primitif 2017	L. NUMITOR
8	x		Finances	Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017	L. NUMITOR
9	x		Finances	Subventions aux associations 2017	JC. COUTEL
10	x		Finances	Budget principal – Budget primitif 2017	D. BRU
11	x		Voeu	Fermeture de la Caisse d'Epargne	D. BRU
12	x		Eclairage public	Impasse de la promenade	A. JAULHAC
Pages 8 à 12			Finances	Détail des budgets	

Ayant constaté que le quorum est atteint, Madame le maire ouvre la séance à 20h35.

Madame le maire met au vote le procès-verbal de la séance du 6 mars 2017, que le conseil municipal approuve à l'unanimité.

En introduction, Madame le maire dit que ce conseil municipal va être en grande partie consacré au vote des différents budgets communaux.

Elle dit que cette préparation budgétaire s'est inscrite dans un contexte intercommunal désormais connu, et un contexte financier toujours marqué par la baisse des dotations de l'Etat, même si celle-ci a été quelque peu ralentie. Mme le maire rappelle que les finances communales, en investissement, doivent financer deux grands types de dépenses : les dépenses de maintien du patrimoine (bâtiments, voirie, réseaux, équipements divers), et les dépenses liées aux programmes nouveaux.

Comme l'année précédente, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

En effet, afin de financer les investissements, Mme le maire dit que les élus ont privilégié :

- la préservation de l'épargne disponible, en limitant encore les dépenses de fonctionnement ;
- la recherche active de subventions, notamment en candidatant avec succès à de nombreux appels à projets, ceux-ci réclamant une grande réactivité et une anticipation dans la programmation des investissements

Mme le maire remercie le secrétaire général et les services administratifs pour leur implication dans le montage des dossiers.

D'autre part, Mme le maire rappelle que l'avancée du réseau chaleur sur le territoire de la commune a parfois servi de guide dans le choix des investissements, notamment de voirie et réseaux.

Enfin, Mme le maire rappelle que la municipalité a souhaité maintenir son soutien aux associations, comme elle l'avait fait l'an passé avec les travaux pour le local tennis et l'aménagement de l'ancien practice pour le football. Cette année, c'est le projet de réhabilitation du hangar, qui proposé au budget, et qui a pour objectif notamment de pouvoir accueillir des activités associatives dans des conditions de sécurité, aujourd'hui non assurées dans le préfabriqué de l'école.

1) Informations diverses

• **Schéma de circulation**

M. JAULHAC indique aux conseillers que l'Inspecteur général des routes a rendu son avis sur le scénario de schéma de circulation retenu. Cet avis est favorable, avec l'ajout de quelques prescriptions particulières.

D'autre part, il informe les conseillers qu'une réunion est prévue avec des responsables de la DREAL, notamment sur la question des futurs financements possibles.

• **Marché**

M. Philippe LETANG s'inquiète concernant le retour du marché sur la place de la mairie, qui est indiqué au 9 mai sur le site internet de la commune, ce délai lui semblant beaucoup trop long. Mme le maire répond que la communication sur le site est allée trop vite ; en effet, le marché s'installera de nouveau sur la place de la mairie à la date du 18 avril, les contraintes liées aux travaux ayant été levées le matin-même.

• **Devenir de l'entreprise PYRAM**

Mme le maire indique qu'elle a rendu visite à l'entreprise PYRAM avec le Préfet et le secrétaire général de la Préfecture. Il a été décidé qu'une réunion se tiendrait désormais chaque mois en Préfecture avec les différents acteurs afin de faire un point de situation. Mme le maire indique qu'un chômage partiel a été mis en place. Les commandes ont connu une baisse en janvier et février derniers, mais elle précise il s'agit là d'une tendance générale. Elle note enfin que les commandes sont depuis reparties légèrement à la hausse.

2) Compte rendu des décisions du maire

Conformément à l'article L 2122-23, avant dernier alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire rend compte des devis signés dans le tableau ci-après :

AMO Phase transitoire plan circulation	CIT	6923.14	10/3
Sol Tennis	Réfection des terres battues	7 740.00	14/3

LE CONSEIL PREND ACTE

3) Budget Site des Cayrouses – Budget primitif 2017

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1612-1 et suivants, et L 2311-1 à 2343-2, VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13,

VU les délibérations n°2017.025 du conseil municipal de ce jour portant constat et affectation du résultat de l'année 2016,
ENTENDU l'exposé de Mme Lucienne NUMITOR,

ADOPTE le budget Site des Cayrouses pour l'exercice 2017, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	59 144,19 €	59 144,19 €
Investissement	72 944,19 €	72 944,19 €
TOTAL	132 088,38 €	132 088,38 €

Unanimité

4) Finances : Budget Lotissement Sources 2 – Budget primitif 2017

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1612-1 et suivants, et L 2311-1 à 2343-2,
VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13,

VU les délibérations n°2017.028 du conseil municipal de ce jour portant constat et affectation du résultat de l'année 2016,

ENTENDU l'exposé de Madame Lucienne NUMITOR,

ADOPTE le budget primitif Lotissement Sources 2 pour l'exercice 2017, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	29 609,57 €	29 609,57 €
Investissement	29 607,89 €	29 607,89 €
TOTAL	59 217,46 €	59 217,46 €

Unanimité

5) Budget Eau – Budget primitif 2017

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1612-1 et suivants, et L 2311-1 à 2343-2,
VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13,

VU les délibérations n°2017.031 du conseil municipal de ce jour portant constat et affectation du résultat de l'année 2016,

Mme Lucienne NUMITOR rappelle aux conseillers que le tarif de l'eau a été maintenu en 2017 par délibération du

ENTENDU l'exposé de Mme Lucienne NUMITOR,

ADOPTE le budget primitif Eau pour l'exercice 2017, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Exploitation	373 220,95 €	373 220,95 €
Investissement	234 711,24 €	234 711,24 €
TOTAL	607 932,19 €	607 932,19 €

17 voix pour, 2 abstentions

6) Finances : Budget Assainissement – Vote du tarif 2017

LE CONSEIL,

ENTENDU l'exposé de Mme Lucienne NUMITOR,

FIXE la surtaxe communale 2017 comme suit : 0.6517 le m³

15 voix pour, 4 abstentions

Le conseil municipal regrette la forte augmentation appliquée par le délégataire, ainsi que la sous-exploitation de la station de traitement des matières de vidange.

7) Finances : Budget Assainissement – Budget primitif 2017

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1612-1 et suivants, et L 2311-1 à 2343-2, VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13,

VU les délibérations n°2017.034 du conseil municipal de ce jour portant constat et affectation du résultat de l'année 2016,

ENTENDU l'exposé de Madame Lucienne NUMITOR,

ADOPTE le budget primitif Assainissement pour l'exercice 2017, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Exploitation	110 403,01 €	110 403,01 €
Investissement	342 228,31 €	342 228,31 €
TOTAL	452 631,32 €	452 631,32 €

15 voix pour, 4 abstentions

8) Finances : taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017

LE CONSEIL,

CONSIDÉRANT l'exposé de Mme Lucienne NUMITOR,

MAINTIENT les mêmes taux que pour l'exercice 2016, soit :

Taxe d'habitation	10.68%
Taxe foncier bâti	26.71%
Taxe foncier non bâti	90.25%

Unanimité

9) Finances – Vie associative – Subventions annuelles 2017 aux associations

LE CONSEIL,

CONSIDÉRANT l'exposé de Jean-Claude COUTEL, adjoint,

VOTE les subventions suivantes aux associations pour l'année 2017 : voir ci-dessous.

AUTORISE Mme le maire, ou à défaut l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

15 voix pour, 4 abstentions

M. Patrick CAYROU demande à ce que soit apportée la précision « Collectif 15 août » concernant la subvention de 25 000€ accordée à l'ASEC.

SUBVENTIONS aux associations et autres organismes 2017	
ASSOCIATIONS OU ORGANISMES	Propositions 2017
Subventions exceptionnelles (budget général)	
Ecole primaire - classe de mer	0 €
Fêt'Arts - achat matériel	0 €
D'Lire - salon du livre	500 €
J.S.P. - achat matériel	0 €
Africa Vic	1 000 €
Vic tennis parc	200 €
Zumba attitude : pour le Trail	400 €
Subventions annuelles (budget général)	
AAPPMA Cère et Goul	250 €
Association commerçants	410 €
ADMR Haute vallée de la Cère	1 330 €
Amicale des sapeurs pompiers	760 €
Amicale laïque	830 €
Anciens sapeurs pompiers	70 €
Association communale Chasse	310 €
Association Carladès@net	140 €
Association donneurs de sang	180 €
Association jeunes sapeurs pompiers	270 €
Automne vicois	330 €
Boxe Thaï	250 €
Cère football club	4 480 €
Cère modélisme	110 €
Chœur du Carladès	420 €
D'Lire	200 €
Fnaca	420 €
Fet art théâtre	300 €
Foyer social éducatif collège	440 €
Gym club de la Cère	220 €
Judo Club vicois	780 €
La bourrée du Carladès	330 €
La pétanque	290 €
Les artistes vicois	360 €
L'iraliot	250 €
Lo Cluchado des Comblat	300 €
Spectacles en Carladès	2 500 €
Vertical vic	450 €
Vic tennis parc	1 370 €
Vic Volley ball	250 €
Crédits à disposer	
Comice Agricole, autre ...	1 000 €
Subventions à vocation sociale	
PEP du Cantal	50 €
Restos du Cœur	140 €
Epicerie sociale	140 €
TOTAL	22 030 €
ASEC	25 000 €
EVS	13 500 €
EVS	1 000 €

10) Finances : Budget principal – Budget primitif 2017

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1612-1 et suivants, et L 2311-1 à 2343-2, VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13,

VU les délibérations n°2017.37 du conseil municipal de ce jour portant constat et affectation du résultat de l'année 2016,

ENTENDU l'exposé de Mme Lucienne NUMITOR,

ADOpte le budget primitif principal pour l'exercice 2017, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 909 829,08 €	2 909 829,08 €
Investissement	2 052 354,16 €	2 052 354,16 €
TOTAL	4 962 183,24 €	4 962 183,24 €

Mme Lucienne NUMITOR indique que ces montants comprennent en section de fonctionnement les sommes dédiées à l'opération de renaturation des berges de la Cère, financée à 100% par l'Agence de l'Eau. Le budget arrondi corrigé de cette opération s'élève, en fonctionnement, à 2 554 000€, pour un montant de 2 551 000 l'an passé.

15 voix pour, 4 abstentions

11) Vœu du conseil municipal – Fermeture de l'agence « Caisse d'Epargne » sur la commune

M. Philippe LETANG interroge Mme le maire sur la fermeture prochaine annoncée de la Caisse d'Epargne. Mme le maire dit aux conseillers que le directoire de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin a décidé de fermer l'agence de VIC SUR CERRE le 30 juin prochain.

Le conseil municipal propose de voter un vœu pour le maintien de l'établissement.

LE CONSEIL,

CONSIDERANT que de par sa situation géographique, l'établissement participe activement à l'attractivité du centre bourg et que cette fermeture est le signe d'un véritable abandon pour nos concitoyens, particuliers, artisans, commerçants, industriels, qui bénéficient de ce service de proximité,

CONSIDERANT que cette fermeture, injuste à nos yeux, affectera considérablement la vie locale de la commune et celle du territoire.

Les élus FONT PART de leur profond désarroi face à cette fermeture.

Les élus EMETTENT UN VŒU pour le maintien de l'établissement sur le territoire de la commune.

Les élus DISSENT qu'un courrier sera adressé au Président du directoire de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin, à madame le Préfet, au Président du Conseil départemental, au député et sénateur de la circonscription.

Unanimité

12) Éclairage public – Impasse de la Promenade

Mme Lucienne NUMITOR dit aux conseillers municipaux que l'impasse de la Promenade ne bénéficie d'aucun éclairage public. Il est donc envisagé d'y implanter un candélabre.

Elle expose ensuite aux membres du conseil municipal que les travaux, visés en objet, peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total H.T de l'opération s'élève à 5 025.28€ H.T.

En application de la délibération du comité syndical, en date du 7 décembre 2009, ces travaux ne seront entrepris qu'après acceptation par la commune d'un versement d'un fonds de concours égal à 50 % du montant H.T. de l'opération, soit :

- 1 versement au décompte des travaux de 2 512.64€

Ce fonds de concours entrera dans le calcul de l'assiette de la contribution de la commune suivant les modalités exposées dans le courrier du 14 Janvier 2010 du Président du S.D.E.C.

LE CONSEIL,

ENTENDU l'exposé de Mme Lucienne NUMITOR,

DONNE SON ACCORD sur les dispositions techniques et financières du projet.

AUTORISE Madame le Maire à verser le fonds de concours.

DECIDE d'inscrire dans les documents budgétaires de la commune, en tant que de besoin, les sommes nécessaires à la réalisation des travaux.

Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES CAYROUSES

BUDGET PREVISIONNEL 2017

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017	Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017
66 - intérêts		26 200,00 €	26 200,00	002 - Résultat reporté		0,11 €	0,11 €
6811 - amortissements (mise à dispo terrain EHPAD à l'euro symbolique ; durée : 5 ans)		10 857,00 €	10 857,00				
				74-Subvention du budget ppal		59 143,11 €	59 143,11 €
virement		22 087,19 €	22 087,19	758 - régularisation reliquat de centimes		0,97 €	0,97 €
TOTAL Dépenses Fonctionnement		59 144,19 €	59 144,19 €	TOTAL Recettes Fonctionnement		59 144,19 €	59 144,19 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017	Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017
001 – solde d'exécution reporté		38 334,19 €	38 334,19 €	Vente terrain Polygone	40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €
16 - remboursement capital		34 610,00 €	34 610,00 €	Amortissement	-€	10 857,00 €	10 857,00 €
				virement	-€	22 087,19 €	22 087,19 €
							-€
							-€
TOTAL Dépenses Investissement		72 944,19 €	72 944,19 €	TOTAL Recettes investissement		32 944,19 €	72 944,19 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT SOURCES 2BUDGET PREVISIONNEL 2017**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017	Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017
002 – Résultat reporté		1,68 €	1,68 €	7015 - Vente de terrains aménagés		29 609,57 €	29 609,57 €
Virement		29 607,89 €	29 607,89 €				
TOTAL Dépenses Fonctionnement		29 609,57 €	29 609,57 €	TOTAL Recettes Fonctionnement		29 609,57 €	29 609,57 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017	Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017
001 – solde d'exécution reporté		29 607,89 €	29 607,89 €	virement		29 607,89 €	29 607,89 €
TOTAL Dépenses Investissement		29 607,89 €	29 607,89 €	TOTAL Recettes investissement		29 607,89 €	29 607,89 €

BUDGET ANNEXE EAU

BUDGET PREVISIONNEL 2017

EXPLOITATION							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Proposition vote 2017	Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Proposition vote 2017
011 - Charges à caractère général		155 548,60 €	155 548,60 €	002 - résultat reporté		145 999,95 €	145 999,95 €
628 - reversement budget principal (compteurs publics)		20 000,00 €	20 000,00 €				
6378 - reversement prélèvement		17 000,00 €	17 000,00 €	7011 - Produits de l'eau		138 000,00 €	138 000,00 €
Divers		98 548,60 €	98 548,60 €				
012 - Charge de personnel		65 000,00 €	65 000,00 €				
65 -				701241 - redevance pollution		37 500,00 €	37 500,00 €
65341 - admissions en non valeur reliquats de centimes		500,00 €	500,00 €				
658 - reliquat centimes déclaration TVA		4,78 €	4,78 €				
673 - annulation		3 000,00 €	3 000,00 €	70128 - autre redevance		16 300,00 €	16 300,00 €
6811 - Amortissement		24 078,00 €	24 078,00 €	706121 - redevance modernisation des réseaux		28 700,00 €	28 700,00 €
014 - Reversement de taxe				7068 - branchements individuels		2 500,00 €	2 500,00 €
701249 - reversement redevance pollution		43 100,00 €	43 100,00 €				
706129 - reversement redevance modernisation		19 000,00 €	19 000,00 €				
virement		82 989,57 €	82 989,57 €	777- Reprise sur subventions		4 221,00 €	4 221,00 €
TOTAL Dépenses Fonctionnement		373 220,95 €	373 220,95 €	TOTAL Recettes Fonctionnement		373 220,95 €	373 220,95 €
INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017	Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017
001 - solde d'exécution reporté				solde d'exécution reporté		103 923,67 €	103 923,67 €
21 - mobilier, matériel, outillage		50 000,00 €	50 000,00 €				
23				13 - Subvention FCS OLMET ARIS		23 720,00 €	23 720,00 €
Opération n° : branchement AEP rue du Val de Cère	23 590,24 €	- €	23 590,24 €	1641 Emprunts			
opération n°14 : renforcement Olmet Aris - MOE et relevé topo	8 400,00 €	110 000,00 €	118 400,00 €	Amortissement		24 078,00 €	24 078,00 €
Remplacement des conduites plomb - rue Fournier DURAND		8 500,00 €	8 500,00 €	virement		82 989,57 €	82 989,57 €
Opération n°15 : Réservoir La Conche MOE et modélisation		10 000,00 €	10 000,00 €				
Provision		20 000,00 €	20 000,00 €				
1641 - Remboursement du capital							
139 - Reprise sur subvention		4 221,00 €	4 221,00 €	1641 - Emprunt d'équilibre			- €
TOTAL Dépenses Investissement	31 990,24 €	202 721,00 €	234 711,24 €	TOTAL Recettes investissement	- €	234 711,24 €	234 711,24 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

BUDGET PREVISIONNEL 2017

EXPLOITATION

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017	Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017
66111 - intérêts		23 200,00 €	23 200,00	7068 - surtaxe		60 000,00 €	60 000,00 €
6811 - Amortissement		73 838,00 €	73 838,00	74 - prime à l'épuration		23 000,00 €	23 000,00 €
virement		13 365,01 €	13 365,01				
				758 - reliquats centimes TVA		0,01 €	0,01 €
				758 - dépôtage		2 000,00 €	2 000,00 €
				777- Reprise sur subvention		25 403,00 €	25 403,00 €
TOTAL Dépenses Fonctionnement		110 403,01 €	110 403,01 €	TOTAL Recettes Fonctionnement		110 403,01 €	110 403,01 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017	Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017
001 – solde d'exécution reporté	- €	190 285,86 €	190 285,86 €	1641 Emprunts			
Opération n°15 : Val de Cère	83 839,45 €		83 839,45 €	13 - subventions DETR	32 511,99 €	0,00 €	32 511,99 €
Provisions travaux (réfection Pierre de Cols, Affaire Galidie/de goul)		25 000,00 €	25 000,00 €				
1641 - Remboursement du capital		17 700,00 €	17 700,00 €	13 - subventions Agence de l'eau (estimation un peu haute par rapport à la notification)	101 064,00 €	0,00 €	101 064,00 €
139 - Reprise sur subvention		25 403,00 €	25 403,00 €	27- récupération TVA (Val de Cère, estimation)		27 100,00 €	27 100,00 €
				28 - Amortissement (STEP sur 60 ans)		73 838,00 €	73 838,00 €
				1068		58 181,79 €	58 181,79 €
				virement de la section d'exploitation		13 365,01 €	13 365,01 €
				1641 - Emprunt d'équilibre		36 167,52 €	36 167,52 €
TOTAL Dépenses Investissement	83839,45	258 388,86 €	342 228,31 €	TOTAL Recettes investissement	133 575,99 €	208 652,32 €	342 228,31 €

BUDGET PRINCIPAL - Budget prévisionnel 2017

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017	Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017
011 - Charges à caractère général		1 028 867,00 €	1 028 867,00 €	013 - Atténuations de charges		60 000,00 €	60 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés		1 105 800,00 €	1 105 800,00 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		203 000,00 €	203 000,00 €
014 - Atténuations de produits		23 475,00 €	23 475,00 €	73 - Impôts et taxes		1 424 025,00 €	1 424 025,00 €
65 - Autres charges de gestion courante		267 766,00 €	267 766,00 €	74 - Dotations, subventions et participations		1 042 133,00 €	1 042 133,00 €
66 - Charges financières		68 500,00 €	68 500,00 €	75 - Autres produits de gestion courante		85 000,00 €	85 000,00 €
022 - Dépenses imprévues				76 - Produits financiers			
67 - Charges exceptionnelles		1 300,00 €	1 300,00 €	77 - Produits exceptionnels			
042 - Dotation aux amortissements		103 072,00 €	103 072,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		- €	- €
023 - Virement à la section d'investissement		311 049,08 €	311 049,08 €	002 - Excédent de fonctionnement reporté		95 671,08 €	95 671,08 €
TOTAL Dépenses Fonctionnement		2 909 829,08 €	2 909 829,08 €	TOTAL Recettes Fonctionnement		2 909 829,08 €	2 909 829,08 €

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017	Chapitre / article libellé	RAR	Propositions 2017	Vote 2017
Déficit reporté		237 488,95 €	237 488,95 €	10 - Dotations : FCTVA	0,00 €	61 680,00 €	61 680,00 €
1641 - remb du capital		282 700,00 €	282 700,00 €	10 - Dotations : TA	0,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
1641 - remb emprunts gendarmerie		235 000,00 €	235 000,00 €	040 - Opération d'ordre - Dotations aux amortissements	0,00 €	103 072,00 €	103 072,00 €
204 - Éclairage public	2 678,31 €	32 000,00 €	34 678,31 €	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	318 424,34 €	318 424,34 €
21 - Mobilier, matériel et équipements des bâtiments	5 644,01 €	25 000,00 €	30 644,01 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	311 049,08 €	311 049,08 €
				024 - Produits de cessions (Cols, gendarmerie)	0,00 €	354 208,74 €	354 208,74 €
				13 - Subventions			
203 - Études	27 537,58 €		27 537,58 €	DETR études circulation	8 013,00 €	- €	8 013,00 €
				DETR PAVEP	1 290,00 €	- €	1 290,00 €
				DETR ADAP	4 760,00 €	- €	4 760,00 €
23 - OPERATIONS D'EQUIPEMENT							
Opération n°11 : DIVERS BÂTIMENTS - PATRIMOINE BÂTI	29 766,80 €	15 000,00 €	44 766,80 €	Département - FCS - Val de Cère - réseaux (part eaux pluviales)	32 600,00 €	- €	32 600,00 €
Opération n°17 : VOIRIE COMMUNALE - AMENAGEMENT VOIRIE, RESEAUX, ESPACES VERTS	23 019,00 €	70 000,00 €	93 019,00 €	Département - FCS - Val de Cère - réseaux		32 000,00 €	32 000,00 €
Opération n°41 : AMENAGEMENT GENDARMERIE	19 637,33 €	0,00 €	19 637,33 €	DETR gendarmerie	46 619,00 €	- €	46 619,00 €
				Fonds de concours Communauté de communes - Travaux gendarmerie	23 052,00 €	- €	23 052,00 €
Opération n°44 : VAL DE CERE COIN TRANQUILLE	185 047,94 €	10 270,00 €	195 317,94 €	DETR - Val de Cère - Eaux pluviales (30%)	33 224,01 €	- €	33 224,01 €
Opération n°45 : AMENEE RESEAUX TERRAINS DE COLS	78 244,43 €	0,00 €	78 244,43 €	Réserve parlementaire - amenée des réseaux Maison de santé		1 682,00 €	1 682,00 €
				DETR - Amenée des réseaux terrain de cols	1 432,00 €		1 432,00 €
Opération n°46 : MODERNISATION DU CAMPING MUNICIPAL (SANITAIRES SEULS ET POINTS D'EAU)	4 368,00 €	184 646,03 €	189 014,03 €	DETR - modernisation du camping municipal		39 377,92 €	39 377,92 €
MOE	4 368,00 €	18 156,00 €	22 524,00 €	Région - Hôtellerie de plein air - Modernisation du camping municipal	0,00 €	23 626,75 €	23 626,75 €
Travaux	0,00 €	166 490,03 €	166 490,03 €				
Opération n°47 : AMENAGEMENT DU HANGAR	0,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €				
Opération n°48 : ADAP	5 982,00 €	25 000,00 €	30 982,00 €				
Opération n° : TRANSITION ENERGETIQUE DES BATIMENTS				DETR - travaux de rénovation énergétique			
				CEE			
Opération n° : TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE	0,00 €	122 400,00 €	122 400,00 €	Etat - TEPCV 2 - subvention et bonus écologique	0,00 €	81 600,00 €	81 600,00 €
Opération n° : RENOVATION DU PARC AQUATIQUE (Tranche ferme)	0,00 €	270 000,00 €	270 000,00 €	DETR - Rénovation des bassins du parc aquatique	0,00 €	67 500,00 €	67 500,00 €
				Région - Plan ruralité volet bourg centre - Rénovation des bassins du Parc aquatique	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
				CNDS - Accessibilité	0,00 €	6 600,00 €	6 600,00 €
Opération n° : AMENAGEMENT DU PARC DES LOISIRS	0,00 €	65 776,80 €	65 776,80 €	CNDS - Héritage 2024 - Terrain multisports et Aire de fitness de plein air	0,00 €	28 150,00 €	28 150,00 €
Opération n° : NOUVEAU SCHEMA DE CIRCULATION ET AMENAGEMENTS LIES	0,00 €	30 888,86 €	30 888,86 €	Amendes de Police Schéma de circulation et aménagements liés	0,00 €	6 330,00 €	6 330,00 €
Opération n° : RESEAU LOCAL DE FIBRE OPTIQUE et WIFI PUBLIC	0,00 €	24 258,12 €	24 258,12 €	Département - FCI - Équipement WIFI	0,00 €	1 795,00 €	1 795,00 €
				Emprunt (Val de Cère)	150 000,00 €	- €	150 000,00 €
				Emprunt nouveau	0,00 €	249 268,31 €	249 268,31 €
TOTAL Dépenses Investissement	381 925,40 €	1 670 428,76 €	2 052 354,16 €	TOTAL Recettes investissement	300 990,01 €	1 751 364,15 €	2 052 354,16 €